

**Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension
Annexe V, Formule 2 (articles 20, 20.1, 20.2 et 20.3)
Affirmation(s) concernant l'époux ou le conjoint de fait
Gestion d'actifs CIBC inc.**

1. Institution financière concernée : _____
(insérer le nom de l'institution financière)

2. Régimes immobilisés régis par une loi fédérale

(Veuillez indiquer tous les régimes enregistrés d'épargne-retraite immobilisée, fonds de revenu viager, régimes d'épargne immobilisée restreints ou fonds de revenu viager restreint qui sont déposés auprès de l'institution financière indiquée à l'article 1 et desquels vous avez l'intention de retirer ou de transférer des fonds) :

- Régimes enregistrés d'épargne-retraite immobilisée : Numéro(s) de compte _____
- Fonds de revenu viager : Numéro(s) de compte _____
- Régimes d'épargne immobilisée restreints : Numéro(s) de compte _____
- Fonds de revenu viager restreint : Numéro(s) de compte _____

3. Attestation de demandeur

Moi, _____, du _____,
(nom du demandeur) (adresse du demandeur)
ville de _____, (province de) _____, je certifie
ce qui suit :

Je détiens les régimes immobilisés régis par une loi fédérale indiqués à l'article 2. J'ai l'intention de retirer ou de transférer
_____ \$ de ces régimes. À la date où je signe la présente attestation (cochez une seule affirmation) :

- Je n'ai pas d'époux ou de conjoint de fait, au sens de l'article 2 de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*.
- J'ai un époux ou un conjoint de fait, au sens de l'article 2 de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, et il consent à ce que je retire des fonds du régime immobilisé indiqué à l'article 2. (Si vous cochez cette affirmation, votre époux ou conjoint de fait devra remplir la section au point 6 ci-dessous << Attestation de l'époux ou du conjoint de fait >>.)

4. Reconnaissance des faits

Je comprends que, lorsque des fonds sont retirés ou transférés de régimes immobilisés régis par une loi fédérale, il se pourrait qu'ils ne soient plus à l'abri des créanciers puisqu'ils ne bénéficient plus de la protection prévue par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et par le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*.

Je comprends que, lorsque des fonds sont retirés ou transférés de régimes immobilisés régis par une loi fédérale, il se peut qu'ils constituent des revenus imposables en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ou de toute autre loi applicable.

Je comprends qu'il serait judicieux de recourir à un spécialiste en mesure de me renseigner sur les conséquences financières ou légales des tels retraits ou transferts.

5. Signatures

Assermenté devant moi _____ le _____
_____, _____
(année)

à _____,

dans la province de _____.

Notaire public, commissaire à l'assermentation ou toute autre personne autorisée à faire prêter serment.

Signature du demandeur

Nom _____

Adresse _____

N° de Téléphone _____

Affirmation(s) concernant l'époux ou le conjoint de fait

6. Attestation de l'époux ou conjoint de fait

Moi, _____, du _____, (adresse)

ville de _____, (province de) _____, je certifie ce qui suit :

Je suis l'époux ou le conjoint de fait du détenteur des régimes immobilisés indiqués à l'article 2.

Je comprends :

- a) que le demandeur a l'intention de retirer ou de transférer des fonds des régimes immobilisés régis par une loi fédérale indiqués à l'article 2, ce qu'il ne peut faire sans mon consentement aux termes de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- b) que tant que les fonds demeurent dans les régimes immobilisés régis par une loi fédérale, je peux avoir droit à une part de ces fonds dans l'éventualité d'un échec de notre union ou du décès du détenteur;
- c) que si des fonds sont retirés ou transférés des régimes immobilisés régis par une loi fédérale, il se pourrait que je perde mes droits sur la portion des fonds retirés qui me serait revenue;
- d) que si les fonds sont retirés ou transférés des régimes immobilisés régis par une loi fédérale, il se pourrait qu'ils ne soient plus à l'abri des créanciers puisqu'ils ne bénéficient plus de la protection prévue par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et par le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension*;
- e) que si des fonds sont retirés ou transférés des régimes immobilisés régis par une loi fédérale, il se peut qu'ils constituent des revenus imposables en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ou de toute autre loi applicable;
- f) que je peux avoir besoin de recourir à un spécialiste en mesure de me renseigner sur les conséquences financières et légales de tels retraits ou transferts.

7. Consentement de l'époux ou conjoint de fait

Je consens à ce que le détenteur retire ou transfère du régime immobilisé le montant indiqué à l'article 3.

8. Signatures

Assermenté devant moi _____ le

_____, (année)

à _____,

dans la province de _____.

Notaire public, commissaire à l'assermentation ou toute autre personne autorisée à faire prêter serment.

Signature de l'époux ou du conjoint de fait

Nom _____

Adresse _____

N° de Téléphone _____